

ORDRE DU JOUR

- I - Désignation d'un secrétaire de séance**
- II - Délégations du conseil communautaire au président**
 - 1) Information sur les marchés publics 2018
 - 2) Information sur les MAPA 2018
 - 3) Information sur les indemnités d'assurances 2018
- III - Développement économique : Définition de la compétence : Politique locale du commerce et soutiens aux activités commerciales d'intérêt communautaire**
- IV - Finances**
 - 1) Tarifs 2019
 - a) Maisons de sites : Ouverture et billetterie
 - b) Tennis : Ouverture et tarifs de location des terrains
 - c) Aéroport
 - d) Abattoir
 - 2) Décisions modificatives : Compte principal n° 2018-06
 - 3) Indemnité de conseil allouée au comptable public
 - 4) Soutien à l'« Espace autonomie » : Engagement pour l'année 2019
 - 5) Chambre régionale des comptes de Bretagne : Rapport d'observations définitives sur la gestion de la Communauté de Communes de Belle-Île concernant les exercices 2013 et suivants ainsi que la réponse qui y a été apportée
 - 6) Délibération autorisant le président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2019
 - 7) Fixation du montant des attributions de compensation des charges transférées à compter de 2019
 - ..8) Révision libre du montant des attributions de compensation :
 - a) Au titre de la compensation de la taxe d'habitation départementale
 - b) Au titre de la compensation de la perte de la DSR « cible » pour la commune de Locmaria
 - ..9) Perception de la taxe de séjour : Modification de la régie
- V - Bretagne Très Haut Débit : Phase n° 2 – Convention de cofinancement n° 2018-023-011**
- VI - Complexe sportif du Guerch : Préprogramme de réhabilitation du complexe sportif**
- VII - Immeuble sis au 42 de l'avenue Carnot : Projet de réhabilitation porté par SOLIHA**
- VIII - Agriculture : Convention avec le CPIE**
- IX - Tourisme : Plan d'actions de la démarche « site d'exception »**
- X - Espaces naturels**
 - 1) Natura 2000 : Programme de surveillance de la directive-cadre pour la stratégie du milieu marin (DCSMM) - Réseau national de surveillance des déchets marins sur le littoral - Contrat de prestation pour la fourniture par la CCBI de données relatives aux déchets marins sur le littoral
 - 2) Convention avec le CEDRE : Participation au réseau national de suivi des échouages de macro déchets
 - 3) Convention cadre de gestion des sites du Conservatoire du littoral
- XI - Commission « Assainissement » : Modification**
- XII - Déchets :**
 - 1) Contrat de reprise avec le SYSEM
 - 2) Marché 2018-002-D – Lot n° 2 – Déclenchement de la tranche optionnelle A2-14
- XIII - Questions diverses**

Bonnes fêtes de fin d'année

**Prochain conseil : (date prévisionnelle) Mercredi 30 janvier 2019 - À 20 heures
Salle Arletty à Le Palais**